

Crèches : cinq places en plus

La crèche du Grand Grésil va déménager rue Serpente. Dans le transfert, elle gagnera cinq places supplémentaires.

Les travaux ont commencé il y a quinze jours dans l'ancienne école maternelle. Rue Serpente, dans le centre historique de Vesoul, les bâtiments de l'école, fermée en 2009, accueilleront bientôt les loupiots de la crèche du Grand Grésil.

« Les locaux de l'actuelle crèche des "P'tits loups", dans un bâtiment HLM, sont devenus hors normes et impossibles à restructurer sur place », détaille le député-maire de Vesoul Alain Chrétien.

Dans la petite rue où on trouve aussi le centre de dialyse, la reconversion de l'école devrait demander huit mois de travaux. Des salles d'activités seront créées, ainsi qu'une cuisine, des vestiaires, ou encore des dortoirs. Le chantier, financé par le Centre communal d'action sociale (CCAS), s'évalue à 600 000 €, subventionné à presque 80 % - « une prouesse » - par la Caisse nationale d'allocation



■ C'est parti pour 8 mois de travaux dans l'ancienne école, rue Serpente. « La Ville est déjà propriétaire des locaux », détaille le député-maire Alain Chrétien (premier plan), « ce qui nous permettra de faire des économies sur les loyers qu'on verse à Habitat 70 au Grand Grésil ».

Photo Dominique ROQUELET

tions familiales, l'État et le conseil régional.

Livrée à l'été 2015, l'ouverture de la nouvelle crèche est prévue en septembre de la même année. Elle pourra accueillir jusqu'à 25 enfants, soit cinq de plus que l'actuelle crèche des « P'tits loups ». Un petit plus qui s'explique par la surface des locaux, plus que par les besoins. « L'offre est suffisante à Vesoul, car elle s'est aussi beaucoup développée dans l'agglomération avec l'apparition de

micro-crèches », commente le député-maire (lire par ailleurs).

Deux crèches en centre-ville

De même, la nouvelle structure devient multi-accueil, en proposant, outre de l'accueil régulier, de l'accueil occasionnel, « pour répondre aux besoins des familles d'aujourd'hui », intervient Claude Ferry, adjoint aux et vice-président

de CCAS. Pour le député-maire de Vesoul, ce déménagement est d'autant plus cohérent que la nouvelle crèche se situe « à la charnière entre le centre historique de Vesoul et le quartier de l'ancien hôpital » où vont sortir de terre 200 logements.

Désertier le quartier du Grand-Grésil pour servir le centre-ville, qui dispose déjà du multi-accueil de la Marande rue du Breuil, est-ce si opportun ? « Les deux

Agglo : une offre satisfaisante ?

► D'après les services de la Ville, entre 15 et 18 familles sont sur liste d'attente pour une place en crèche à Vesoul. Un chiffre « stable » depuis plusieurs années, qui prouverait qu'il « n'y a pas de pression ».

► La Caf mène des études chiffrées sur la garde d'enfants via son outil Imaje (Indicateur de mesure de l'accueil des jeunes enfants). D'après l'étude menée en Haute-Saône pour 2013, le taux de couverture (qui confronte le nombre d'enfants de - de 3 ans au nombre de places, tous modes de garde confondus) de l'agglomération de Vesoul est à 58 %, soit de quatre points meilleur que le taux national (54 %).

► Le nombre total d'heures payées en accueil collectif était de 206 801 dans l'agglomération de Vesoul. Dans l'ensemble du département, la même année, on est à 954 298 heures payées en accueil collectif.

structures seront complémentaires », rassure Alain Chrétien. « À la future crèche des Allées, les parents pourront venir en voiture. Au Grand Grésil, 80 % des parents n'étaient pas du quartier. »

Laurie MARSOT



Questions à Laurence Pereur et Véronique Gaulin

Assistants maternelles à Pusey

« Travailler dans une maison d'assistantes maternelles permet de proposer aux parents une plus grande amplitude horaire »

Assistants maternelles à Pusey, Laurence Pereur et Véronique Gaulin ont lancé en 2012 la première Maison d'assistantes maternelles dans la commune. Éclairage.

Qu'est-ce qu'une maison d'assistantes maternelles ?

C'est un lieu où travaillent ensemble plusieurs assistantes maternelles. Elles accueillent les enfants dont elles ont la garde dans cette maison, et non plus à leur domicile. Pour monter une telle structure, il faut monter un dossier spécial avec la Protection maternelle et infantile. Idem pour les agréments qui diffèrent un peu des agréments d'assistantes maternelles « classiques ».

Quel est l'avantage pour les enfants gardés dans une Mam ?

Ils apprennent la vie en communauté et tout ce que ça

implique. La patience, le partage etc. En tant qu'assistante maternelle, c'est aussi un système qui permet de proposer aux parents une plus grande amplitude horaire. Aujourd'hui, nous sommes quatre assistantes maternelles dans notre Mam, ça nous permet de se relayer et d'accueillir les enfants de 5 h 30 du matin à 20 h 30-21 h le soir. Et d'accorder une certaine souplesse, si les parents changent au dernier moment les horaires. Pour les assistantes maternelles, l'avantage d'un tel système, c'est de travailler en dehors de son domicile, et de séparer vie privée et vie professionnelle. À nous quatre, nous avons loué une maison à Pusey que nous avons aménagée pour répondre aux normes liées à l'accueil des enfants.

Pensez-vous que de telles « structures » pourraient

se développer ailleurs dans l'agglomération ?

Une autre maison d'assistantes maternelles s'est montée à Pusey (lire plus bas), mais à ma connaissance, ce sont les deux seules dans l'agglomération. Je sais qu'il y a des demandes à la PMI, mais pour l'instant rien n'est fait. Il faut dire que le système ne présente pas que des avantages. Il faut s'entendre avec les assistantes maternelles avec lesquelles on « s'associe » et avoir la même conception du travail auprès des enfants.

Propos recueillis par L.M.

☎ MAM de Laurence Pereur, Véronique Gaulin, Charline Kuenzi et Isabelle Pignard, rue des Cerisiers à Pusey. Tél. 06.47.24.67.07 ou 06.77.73.87.25. MAM de Stéphanie Poirot et Edith Dubief, rue Gustave-Courtois à Pusey. Tél. 03.84.74.36.38.

Une centaine de places en crèche dans l'agglomération

Des crèches...

À Vesoul, il y a trois crèches :
- Le multi-accueil « La Marande », rue du Breuil : 30 places en accueil régulier, occasionnel et halte-garderie (accueil d'urgence). Ouverte du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 18 h. Tél. 03.84.97.17.47.

- Les P'tits Loups : actuellement, et jusqu'à son transfert à l'été 2015, la structure est située au Grand Grésil, rue Barboilloz. Elle compte 20 places en accueil régulier. Ouverte du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 18 h 30. Tél. : 03.84.75.45.24.

- La crèche familiale : chaque année, entre neuf et quatorze assistantes maternelles sont en contrat avec la Ville de Vesoul. Elles accueillent les enfants à leurs domiciles, mais se retrouvent de temps en temps dans les locaux du centre communal d'action sociale (CCAS) pour des activités communes. Capacité d'accueil : jusqu'à 40 enfants.

La commune de Noidans-lès-Vesoul dispose elle aussi d'une

crèche. « Le Jardin des bouts d'choux » prend jusqu'à 20 enfants en accueil régulier, et cinq en accueil occasionnel. Ouverte du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 18 h 45. Contact : rue des Droits-de-l'Homme, tél. : 03.84.76.00.63.

Et des micro-crèches

Dans l'agglomération de Vesoul, plusieurs communes sont équipées de micro-crèches :

- À Pusey, la micro-crèche « L'île aux enfants » compte 10 places et accueille aussi les loupiots en halte-garderie selon les disponibilités. Ouverte du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 19 h. Contact : tél. : 03.84.92.02.84.

- À Frotey-lès-Vesoul, la micro-crèche « Les petits sabots » peut accueillir jusqu'à 10 enfants aussi. Elle propose un service d'accueil occasionnel avec un minimum imposé de deux heures par jour. Ouverte du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30. Contact : 20 bis rue Marcel-Rozard, tél. 03.84.68.07.24.